Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, suivez ce lien



LA LETTRE N°93 Avril 2024

LA PAROLE DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

Le capitaine N'Tchoréré, notre fierté





Mettre en lumière la participation des troupes africaines aux combats contemporains menés par les troupes françaises est dans l'air du temps. On ne compte plus les livres, les films ou les expositions qui sont consacrés aux « Tirailleurs sénégalais » à un tel point que souvent on en oublie la réalité des chiffres. Les Tirailleurs sénégalais et plus largement les combattants coloniaux ne furent ni en 14/18, ni en 39/45, ni en Indochine, et ni en Algérie, la « chair à canon » que certains dénoncent.

S'il fallait étudier la participation de chaque « région » aux combats des deux guerres mondiales au regard de leurs "Morts pour la France", la Bretagne arriverait largement en tête des régions qui ont le plus donné à la France.

Après ce rappel, deux faits essentiels sont à préciser.

Le premier porte sur les massacres dont les Tirailleurs ont été victimes en 1940 pour des raisons

raciales. Lorsque l'on parle de racisme, souvenons-nous de ce que subirent les combattants noirs

de nos armées en 1940. Souvenons-nous du capitaine N'Tchoréré froidement abattu à Airaines

(Somme) le 7 juin 1940 parce qu'il refusait de croiser les bras au-dessus de sa tête ainsi que

devaient le faire les seuls prisonniers africains et de se laisser isoler des officiers métropolitains.

Sorti major de sa promotion en 1922 à l'école des officiers d'Outre-mer de Fréjus, le capitaine

N'Tchoréré refusait d'être considéré comme un « Untermensch » (« sous-homme »). Il faisait la

fierté de l'armée française.

Rendre hommage à N'Tchoréré, c'est se souvenir de tous ceux qui furent massacrés par les

troupes allemandes pour des raisons raciales.

Le capitaine N'Tchoréré est notre fierté partagée.

Le second fait essentiel qui nous oblige à nous souvenir, c'est la nécessité de partager une

histoire commune entre la France et l'Afrique. La France et les pays africains, qui constituaient

hier l'empire colonial français et qui sont aujourd'hui indépendants, partagent l'histoire des

combats menés ensemble pour sauver la liberté des nations européennes. Une histoire partagée

dont nous devons rappeler que si elle a des pages d'ombre, elle a aussi des pages de lumière.

Une histoire partagée qui est aujourd'hui encore plus nécessaire alors que nombreux pays

africains s'éloignent de la France.

Les Tirailleurs sénégalais, sont les témoins d'une histoire qui nous est commune.

A nous de nous en souvenir.

Photo : Plaque de la 198e session régionale de l'IHEDN à leur parrain de promotion, Charles N'Tchoréré. (Crédits : Wikipédia).

Serge BARCELLINI

Contrôleur Général des Armées (2s)

Président Général de l'association "Le Souvenir Français"

Contact:

communication@souvenir-francais.fr

EN BREF

CE MOIS-CI

Sous les projecteurs



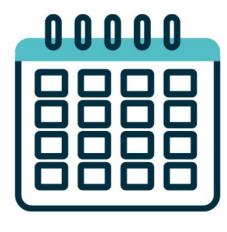
L'association consacre le mois d'avril aux tirailleurs dits "sénégalais" avant, pendant et après la Première Guerre mondiale...

Lire l'article

L'agenda du mois

Le Souvenir Français en action ! La mobilisation des comités et des délégations en avril...

Lire l'article



AVRIL

Trois questions à



Aïssata Seck, Directrice générale de la Fondation

Lire l'article

Il était une fois un monument

Monument à Charles N'Tchoréré situé à Airaines dans la Somme .

Lire l'article



L'œil de l'historien



Julien Fargettas, directeur du service du Puy-de-Dôme de l'ONaCVG et référent national ...

Lire l'article

C'était hier

Découvrez les activités du mois passé en images : les dépôts de drapeaux, la géolocalisation et les cérémonies et gestes mémoriels!

Lire l'article







Tous partenaires pour la mémoire ! Le Souvenir Français entretient un dense réseau : toutes les initiatives mémorielles des associations mémorielles...

Lire l'article

On aime on soutient

Le Souvenir Français met en avant de nombreux projets mémoriels, livres, films, expositions

Lire l'article



Sur les traces du Souvenir Français



Chaque mois, un monument du Souvenir Français, son histoire, sa création et son entretien.

Lire l'article

Si vous souhaitez aider Le Souvenir Français et devenir gardien de la mémoire, n'hésitez pas à adhérer ou à faire un <u>don avec ce formulaire</u>.



REJOIGNEZ-NOUS!

Formulaire à remplir et à joindre avec votre règlement

L'association Le Souvenir Français reconnue d'utilité publique est habilitée à recevoir :

- votre DON
- votre LEGS ou votre DONATION

Informations au : 01 48 74 53 99 infos@souvenir-francais.fr

Particulier: vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de votre versement, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

FORMULE CHOISIE - 2024		
PROFIL ADHÉRENT	Montant après défiscalisation▼	
Cotisation membre Titulaire – avec reçu fiscal pour les règlements via le site Internet national	à partir de 10 €	3,40 €
Cotisation membre Titulaire avec reçu fiscal	à partir de 20 €	6,80 €
Cotisation membre Bienfaiteur avec reçu fiscal	à partir de 50 €	17,00€
Cotisation Jeunes (à partir de 13 ans et jusqu'à 25 ans pour les étudiants)	5€	
Abonnement Revue - si adhérent	10€	
Abonnement Revue - si non adhérent	20€	

En passant par le site Internet national, l'émission du reçu fiscal (dès 10 €) est <u>AUTOMATIQUE</u> L'abonnement à la Revue (4 revues et 1 supplément par an) n'ouvre pas droit au reçu fiscal

RENOUVELLEIVIENT COTISATION ADHESION DON		
Je verse la somme de : € en règlement de (cases à cocher) :		
ma cotisation ma cotisation + abonnement Revue mon abonnement à la Revue		
par CHÈQUE : à l'ordre deLE SOUVENIR FRANÇAIS à envoyer au20 rue Eugène Flachat – 75017 Paris		
par VIREMENT BANCAIRE: PARIS IDF CENTRE IBAN: FR60 2004 1000 0100 9491 4Y02 030 PSSTFRPPPAR		
en ESPÈCES : à remettre à un responsable du Souvenir Français dans une enveloppe avec votre nom		
en LIGNE : simple, rapide et sécurisé > https://le-souvenir-français.fr/soutenir-le-souvenir-français/		
Mes coordonnées (impératif)		
NOM		
Prénom		
Adresse postale		
Code postalVille		
Adresse électronique		
Téléphone (fixe ou portable)		
Date :		

En vertu des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés) l'association s'engage à ne pas utiliser les données personnelles de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose d'un droit de regard et de rectification des données personnelles le concernant.

Avec nos remerciements pour votre fidélité et votre soutien. La délégation départementale SF de votre affiliation ne manquera pas de vous contacter.

Les 20 propositions du Souvenir Français afin de donner toute sa place à la politique mémorielle. CLIQUER ICI

Suivez-nous sur les réseaux!











Le Souvenir Français

20 rue Eugène Flachat

copyright <u>www.le-souvenir-francais.fr</u> 2024

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, <u>suivez ce lien</u>